

[Text]

The Chairman: Thank you, Mr. Bulmer, for your informative brief and presentation. Who will commence the questioning?

Senator Bonnell: Mr. Bulmer, I notice that you have a section here on aquaculture. It seems to me that it is the thing of the future. Why are we not doing more aquaculturally in Canada?

Mr. Bulmer: As I say, one of the very basic issues which has not been dealt with is whether or not fish in a net is common property like fish in an ocean, or whether it is private property. Because of that debate, we get into all kinds of complexities. For example, if it is considered to be common property in wild-fish, you cannot go to the bank and use your inventory to raise money to keep feeding them. So one of the big problems of aquaculturalists is that they have a tough time getting money because they are putting small fish into a net and you may be feeding for two or three years; so there are big costs before you see your first return from the marketplace. Funding for aquaculture and development would appear to be falling to big corporations which can absorb those kind of long-term capital outflows while they are waiting for returns. So common property and private property is something that will have to be dealt with, because it makes a difference whether or not you can get government loans, and so on.

The second big area is the complexity of licensing. One of the guys that I was talking to in Atlantic Canada, who tried to set up one of these operations, said that when he was done he needed 29 different licences or government forms on his wall or on his desk before he could actually start raising fish. You have to go through Transport; you have to be sure that where your net is in the water you are not impeding any kind of shipping activity. There is also size of nets, disease problems, the Department of Fisheries—it goes on and on. Then the provinces say "Wait a minute. Fish in a net, we think, is more like fish inside a plant, and therefore it is our area and we should be doing the licensing".

I agree that it is a growing area. It is happening in the high priced species in salmon in Norway. It is expanding dramatically in warm water countries in the shellfish business. All of those tiger prawns and shrimp products that one sees in restaurants are almost invariably aquaculture species from warm water countries. P.E.I. is trying it in shellfish. Blue mussels is an example. So there is potential there. As a country we do not

[Traduction]

de préoccupations régionales très complexes dont vous serez appelés à débattre. Merci beaucoup. Je répondrai maintenant à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bulmer, de nous avoir présenté un mémoire et un exposé aussi intéressants. Qui veut poser la première question?

Le sénateur Bonnell: Monsieur Bulmer, je remarque que vous avez inclus un chapitre sur l'aquiculture. Il me semble que ce soit là la voie de l'avenir. Pourquoi ne faisons-nous pas plus d'aquiculture au Canada?

M. Bulmer: Comme je l'ai déjà dit, l'un des principaux problèmes sur lesquels nous ne nous sommes pas encore penchés consiste à savoir si le poisson pêché au filet est une ressource collective comme le poisson pêché en océan, ou s'il s'agit d'une ressource privée. Le débat étant ainsi posé, nous nous trouvons devant une foule de questions complexes. Par exemple, si le poisson sauvage est un bien collectif, l'aquiculteur ne peut se présenter à la banque, se servir de ses stocks pour obtenir un emprunt pour l'achat de ses produits de nutrition. Par conséquent, un des principaux problèmes auxquels sont confrontés les aquiculteurs est qu'ils ont beaucoup de difficulté à obtenir le financement nécessaire à leur exploitation car leurs matières premières ce sont les alevins qu'ils capturent au fillet et qu'ils doivent nourrir pendant deux ou trois ans; ils font donc face à des coûts énormes avant de pouvoir retirer un profit quelconque. Seules les grandes entreprises semblent disposer des fonds nécessaires pour mettre sur pied et développer des fermes aquicoles, car elles sont les seules à pouvoir se permettre ces investissements à long terme et attendre que les profits apparaissent. Il faudra donc définir s'il s'agit d'un bien commun ou d'un bien privé, car cela fait toute la différence lorsqu'il s'agit de se demander par exemple si le gouvernement peut consentir ou non des prêts pour ce genre d'entreprise.

Deuxièmement, il y a la question complexe des permis. Je parlais l'autre jour à quelqu'un des Maritimes qui essayait de mettre sur pied une ferme aquicole. Il m'a dit qu'il lui avait fallu afficher 29 permis ou formulaires gouvernementaux différents sur son mur ou son bureau avant de pouvoir commencer à élever du poisson. Avant de pratiquer l'aquiculture, il faut d'abord s'adresser au ministère des Transports et s'assurer que l'installation des filets ne nuit pas à la circulation des navires. Il faut également satisfaire aux exigences du ministère des Pêches qui a des normes concernant la taille des filets, les maladies du poisson, et ainsi de suite. Puis il y a le gouvernement provincial qui a son mot à dire. Certains fonctionnaires provinciaux estiment que pêcher dans un filet, c'est presque comme pêcher dans une pisciculture et que, par conséquent, ce genre de pêche est du ressort de la province et que c'est à elle qu'il incombe d'émettre les permis.

J'admets que c'est un domaine en pleine évolution. Cette méthode permet de faire l'élevage des espèces de saumon les plus recherchées en Norvège. Elle connaît une expansion fantastique pour l'élevage des crustacés dans les pays du Sud. Presque toutes les crevettes cocktails ou les crevettes géantes qu'on retrouve au menu des restaurants ont été cultivées en aquiculture dans les pays chauds. Certaines tentatives sont faites à l'Île-du-Prince-Édouard en ce qui concerne l'élevage des